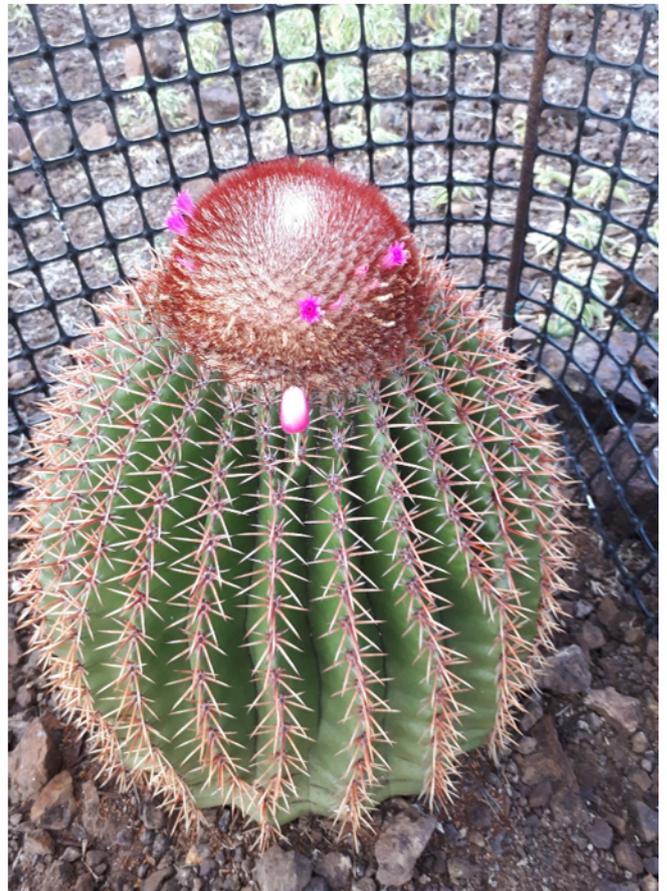


Comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



SOMMAIRE	3
ACTIVITES ET OPERATIONS REALISEES SUR LA RESERVE NATURELLE EN 2019	4
1. OBJECTIF 1 : CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE GEOLOGIQUE ET NATUREL...	5
2. OBJECTIF 2 : PROTECTION ET CONSERVATION DES ESPACES ET DES ESPECES PROTEGES	12
3. OBJECTIF 3 : COMMUNICATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	15
4. OBJECTIF 4 : OPTIMISATION DES MOYENS POUR ASSURER LA QUALITE DES MISSIONS.....	18
5. RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE.....	21
REALISATION DU BUDGET 2019	22
PREVISIONS ET OBJECTIFS POUR 2020	23
1. OBJECTIF 1 : SUIVRE LA CONNAISSANCE SUR LES ESPACES ET ESPECES PROTEGEES	23
2. OBJECTIF 2 : PROTECTION ET CONSERVATION DES ESPACES ET DES ESPECES.....	23
3. OBJECTIF 3 : COMMUNICATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.....	23
4. OBJECTIF 4 : OPTIMISATION DES MOYENS POUR ASSURER LA QUALITE DES MISSIONS.....	23
5. OBJECTIF 5 : RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	24
6. PREVISION DU BUDGET 2020	25
TABLE DES ANNEXES	26

Activités et opérations réalisées sur la réserve naturelle en 2019 ■ ■ ■

Le comité consultatif du 3 avril 2014 a acté le fait que les actions visant les espèces protégées ou ayant une forte valeur patrimoniale qui sont programmées dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle puissent bénéficier à l'ensemble du territoire désiradien.

La plupart des actions décrites ci-dessous ont été mises en œuvre en ce sens. Elles se déclinent selon les thématiques suivantes :

- Amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégés
- Protection et conservation des espaces et espèces protégés
- Surveillance du territoire et police de l'environnement
- Création d'infrastructures d'accueil et de découverte de la réserve
- Communication et éducation à l'environnement
- Renforcement de la coopération régionale et internationale
- Optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions

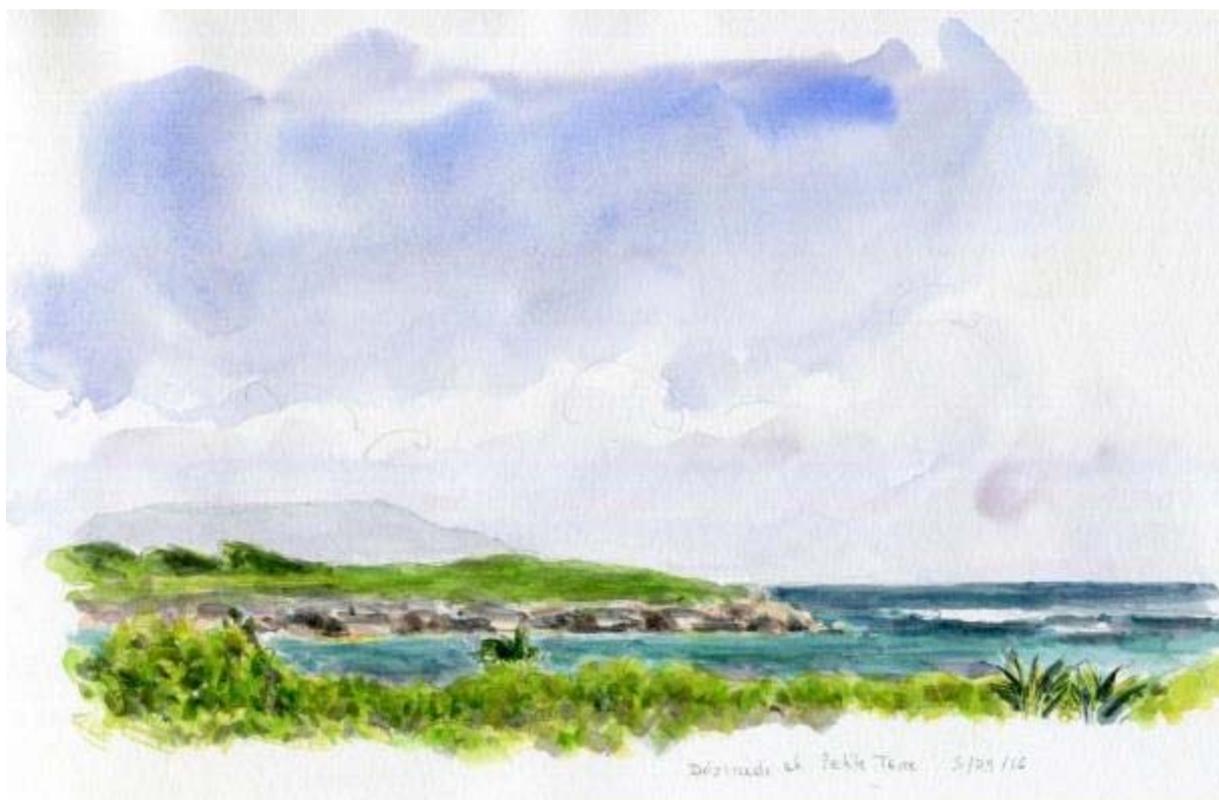


Figure 1 : Croquis de Petite Terre et de La Désirade - Source : C. Pavis

1. Objectif 1 : Connaissance et suivi continu du patrimoine géologique et naturel

1.1 Suivre l'évolution des connaissances sur le patrimoine géologique

SE 02 : Appui aux projets de recherche.

En 2018, la chercheuse Mélodie Philippon de l'université des Antilles a mené des carottages sur la Désirade, dont certains sur la réserve. Cette chercheuse a obtenu des crédits de recherche de l'INSU (Institut National des Sciences de l'Univers) pour un projet concernant la déformation de la plaque Caraïbe. Elle a particulièrement travaillé sur les îles du Nord (Anguille, St Martin et St Barth), et les résultats sont en cours de publications.

En 2018, elle a fait venir une équipe des Pays Bas internationalement connue pour être spécialisée dans le paléo magnétisme. Ces hollandais ont échantillonné sur St Barthélemy et sur la Désirade. L'échantillonnage consiste en de petites carottes de 2 cm de diamètre et 10 cm de long.

Ces carottages permettent d'avoir des données sur Désirade et permettraient de connaître la position en latitude de l'île au Jurassique et de discuter de sa provenance Pacifique. Les résultats de cet échantillonnage seront donc nouveaux, et permettront un bond dans la compréhension de l'évolution géodynamique de la plaque Caraïbe.

Afin de pouvoir échantillonner dans la réserve, le gestionnaire a donné l'autorisation de prélèvement en réserve. Au total, 80 échantillons ont été prélevés sur la Désirade et les résultats sont en cours d'interprétation.

En 2019, cette équipe s'est de nouveau rapproché des gestionnaires de la réserve pour consolider l'échantillonnage de 2018 et préparer une campagne de prélèvement début mars 2020.

1.2 Suivre la population des cactées : *Melocactus intortus*

SE 06 : Suivi global de la population de *Melocactus intortus* de la réserve et SE 07 : Suivi de la population de *Melocactus intortus* sur des stations identifiées



L'un des symboles de La Désirade est le *Melocactus intortus* aussi appelé « Tèt a langlè » par la forme qu'il prend à l'âge adulte. Espèce endémique de l'île, le *Melocactus intortus* fait face à plusieurs menaces (naturelles, humaines, animales) et a été placé dans la liste des espèces en danger critique d'extinction sur la liste de l'UICN (Union International pour la Conservation de la Nature).

Afin d'enrayer ce phénomène, l'association Titè ainsi que l'ONF, en collaboration, effectuent des suivis afin de connaître, à court et long terme, l'évolution du nombre et l'état sanitaire des *Melocactus intortus* sur la réserve.

En janvier 2016, le premier suivi global a été réalisé et trois autres ont suivi en octobre 2017, décembre 2018 et novembre 2019. Deux suivis ponctuels ont eu lieu en juin 2017 et avril 2019. La rigueur est de faire au moins un suivi global par an appuyé par des suivis ponctuels.

Figure 2 : Le *Melocactus* 123 est le tout dernier protégé sur la réserve en 2019 – Source : RN

Voici l'historique des actions :

10/01-24/02/2017 : une stagiaire, Soana Montout, a été accueillie au sein de l'association Titè pour réaliser une étude « Suivi de la population de *Melocactus intortus* sur la réserve naturelle de la Désirade ». L'étude a permis de recenser les individus protégés et d'obtenir des données sur la dynamique de la population sur la réserve via un suivi global par transect.

12/10/2017 : un suivi global a été réalisé sur tous les individus protégés

13/04/2017 : une rencontre avec l'association des éleveurs de Désirade s'est déroulée à Désirade pour discuter des enjeux de préservation de cette espèce. Cette rencontre a permis de faire un point sur la situation : les animaux présents dans ou à proximité de la réserve sont essentiellement des cabris en divagation. Les éleveurs disposent de petits troupeaux qui sont le plus souvent laissés en libre circulation. Les animaux détruisent les cactées soit par piétinement soit pour s'abreuver en période de carême. Il est difficile de lutter contre cette pratique qui est bien ancrée à Désirade.

Un partenariat avec l'éleveur Raoul Berchel a été mis en place. Monsieur Berchel possède un jardin de *Melocactus intortus*. Les individus sont en meilleure santé que ceux présents sur la réserve et certains sont suffisamment âgés pour se reproduire. Le partenariat vise à soutenir Monsieur Berchel dans la protection de ses individus.

10-11-12/12/2018 : Troisième suivi global qui a permis d'élaborer un premier compte-rendu analytique, de la situation et l'évolution des *Melocactus intortus* sur la réserve naturelle (disponible sur le site internet : <https://reservesdesiradepetiteterre.com/>)

21-22/11/2019 : Quatrième suivi global. Le rapport de suivi permet de compléter le précédent et met en avant les nouvelles connaissances acquises grâce à ce suivi. Chaque nouveau suivi permettra d'améliorer et affiner nos connaissances. Un nouveau site de suivi, dû à la protection de six nouveaux *Melocactus* a été ouvert. Les premiers résultats apparaissent dans ce suivi. (disponible sur le site internet : <https://reservesdesiradepetiteterre.com/>)

1.3 Suivre et améliorer les connaissances sur les oiseaux nicheurs et migrants

SE 09 : Suivre la reproduction des oiseaux marins et limicoles, SE 10 : Suivre les autres populations d'espèces nicheuses, SE 11 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve

En 2019, une nouvelle convention d'étude a été signée avec l'association AMAZONA et le bureau d'étude Levesque Birding Enterprise. Depuis 2013, il s'agit de la troisième convention permettant d'étudier l'avifaune. En 2019, cette convention d'étude s'intéresse également aux lépidoptères. (Voir point suivant 1.5).

Cette convention est découpée en sous-partie :

- Suivi de la reproduction des Petites Sternes
- Comptage annuel des oiseaux d'eaux
- Suivi des oiseaux marins (Phaétons, Sternes bridées et Noddis bruns)
- Suivi des oiseaux nicheurs communs (STOC EPS)
- Les Lépidoptères

Tableau 1 : calendrier des différents suivis

Mois	Nombre de jour de suivi (certains suivis sont fait le même jour)	1 Petite sterne	2 comptages des oiseaux d'eau	3 Oiseaux marins	4 STOC	5 Lépidoptère
Janvier	2		1	1		1
Février	1					1
Mars	1			1		1
Avril	2				2	1
Mai	2	2		1		1
Juin	3	2			2	1
Juillet	1			1		1
Août	1					1
Septembre	1					1
Octobre	1					1
Novembre	1					1
Décembre	1					1
Total	17	4	1	4	4	12

A noter que pour le suivi STOC EPS 2 circuits sont réalisés par Anthony Levesque et 2 autres par Eric DELCROIX. Les données des suivis (hors STOC EPS) sont en cours d'analyse et le rapport d'étude de l'année 2019 n'a pas encore été remis.

Au cours du suivi STOC EPS en 2019, 25 espèces ont été dénombrées sur les 4 circuits au cours des deux passages. Ce sont 1226 oiseaux qui ont été comptés. Les espèces les plus abondantes sont l'Elénie siffleuse, la Tourterelle à queue carrée, la Paruline jaune et le Moqueur corossol.

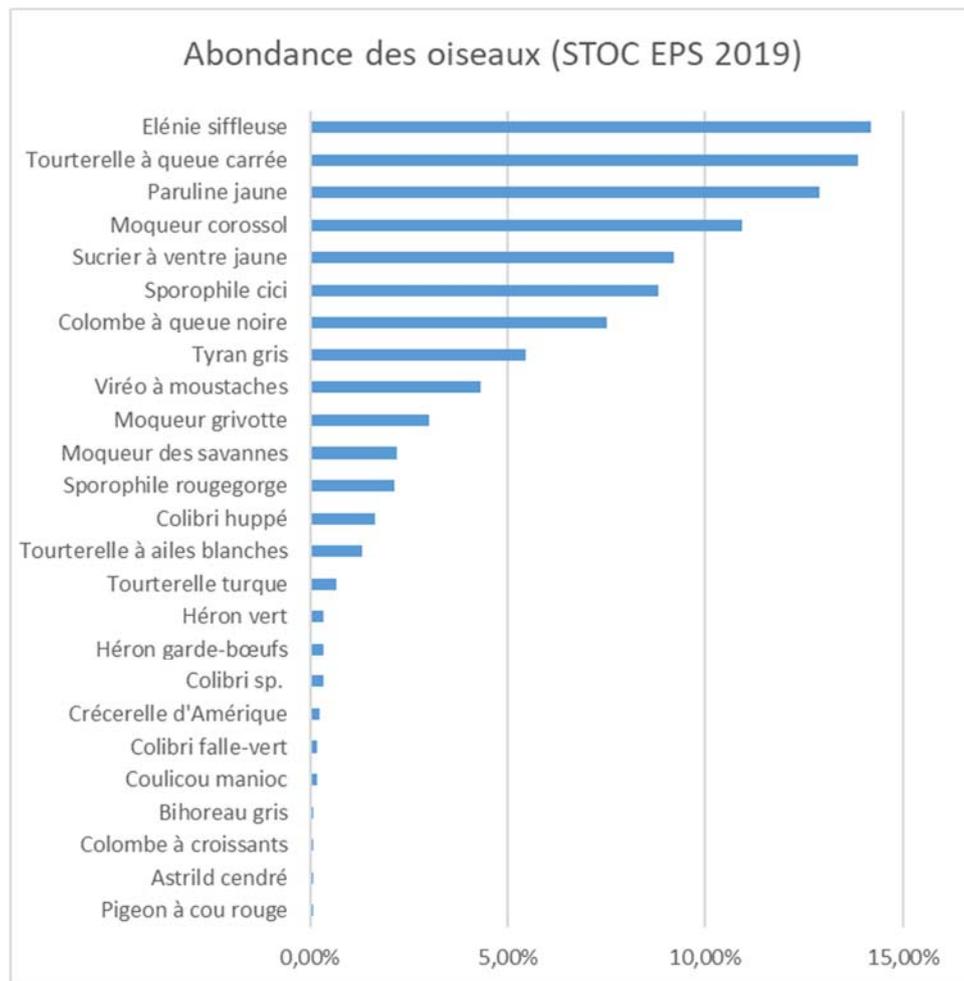


Figure 3 : Abondance des oiseaux (suivi STOC EPS 2019 La Désirade). Données A.Levesque et E.Delcroix

Les données STOC EPS ont fait l'objet d'une analyse et un rapport a été publié. L'ensemble des données de la Désirade ont été intégrées dans l'analyse globale à l'échelle de la Guadeloupe. A terme, une analyse spécifique sur la Désirade pourra s'envisager avec un partenariat avec l'OFB.



Figure 4 : Couverture du bilan 2014-2019 du programme STOC-Guadeloupe du rapport AMAZONA

1.4 Suivi des lépidoptères

Dans le cadre de la convention citée ci-dessus, le suivi des lépidoptères se fait sur la base d'un suivi par mois sur 4 stations différentes.

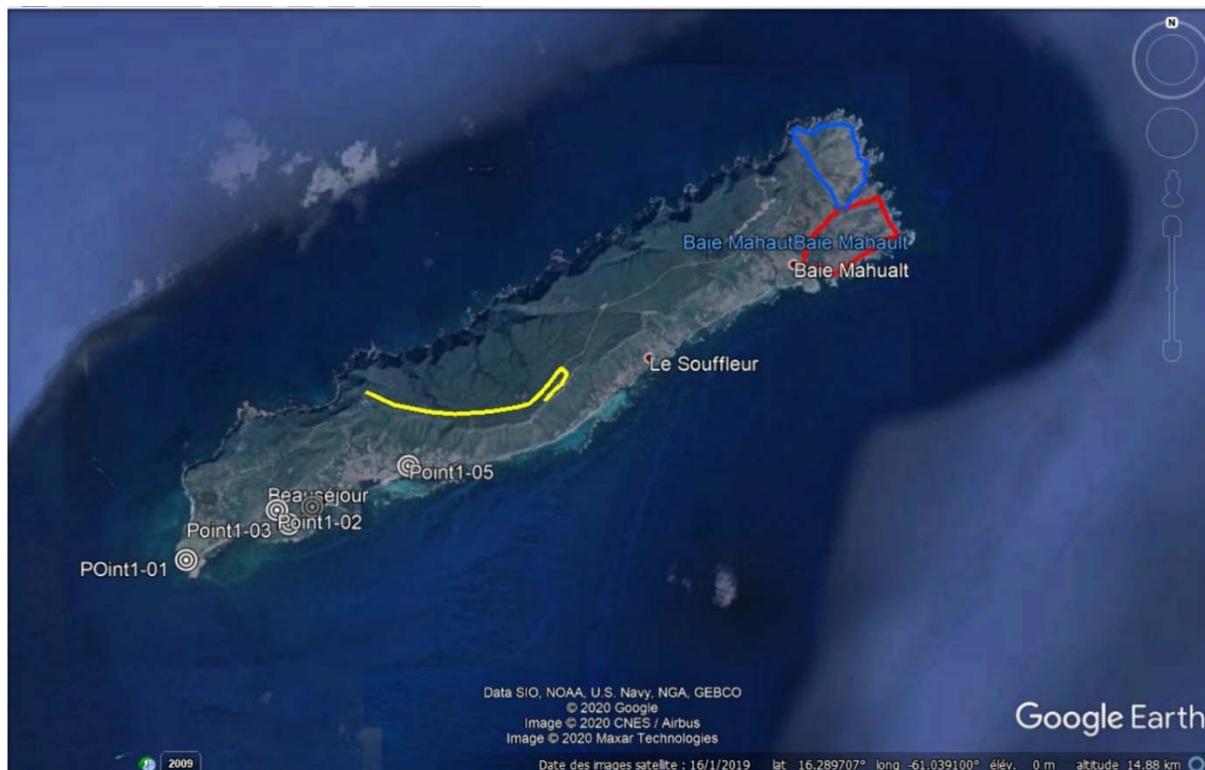


Figure 5 : Localisation des stations de suivi des lépidoptères

Les données des suivis sont en cours d'analyse et le rapport d'étude de l'année 2019 n'a pas encore été remis.

1.5 Suivre et améliorer les connaissances sur les tortues marines

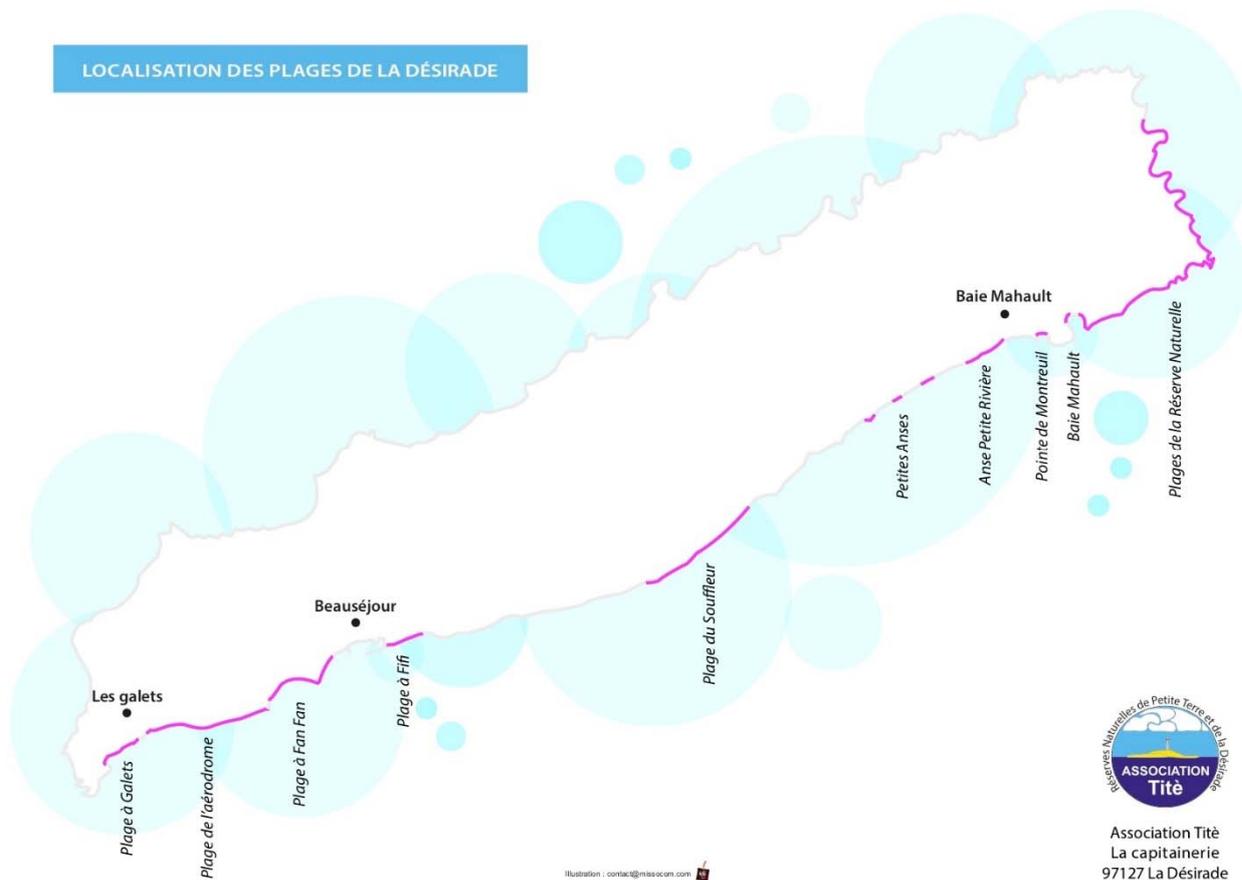
SE 12 Suivis de l'évolution du nombre de pontes de tortues marines

L'île de la Désirade possède 10 plages de ponte recensées sur la façade Sud. Les premiers relevés ont débuté en 2005 avec l'association Kap Natirel puis ont été réalisés ponctuellement jusqu'en 2014. Il y n'a pas eu de suivis de 2015 à 2018. Ces suivis ont permis de mettre en évidence la présence régulière de la tortue verte et de la tortue imbriquée en ponte et plus exceptionnellement, la présence de la tortue luth (1 donnée). Ils ont aussi permis d'observer des prélèvements d'œufs et de femelles par les habitants de La Désirade.

L'association désiradienne Titè s'impliquant sur l'ensemble de la commune, il a été décidé de répondre au lot n°9 (La Désirade) pour mettre en œuvre le suivi sur ces 10 plages, dans le cadre du Marché public n° 2019-7000 DRONF 001. L'association Titè a renforcé son équipe salariale pour assurer la mise en œuvre de ces suivis et leur organisation. Elle a donc recruté, pour chaque période, Alexandra LE MOAL, experte dans le suivi des pontes des tortues marines en Guadeloupe depuis 2008. Eric DELCROIX, expert depuis 2001 a encadré la mise en œuvre des suivis.

L'ONF en charge de la coordination du Réseau Tortues Marines Guadeloupe (RTMG) a validé le suivi partiel sur 34 jours, répartis sur 3 sessions : 10 suivis en juin, 11 en juillet, 13 en septembre. La prestation comprend la formation continue des bénévoles, la coordination des suivis, un rapport de synthèse de la saison de suivi, la saisie des données dans la base de données fournie par l'ONF.

La coordination a validé l'adaptation du protocole afin de suivre quotidiennement les plages avec un fort risque d'effacement des activités : Plage à Fifi - Plage du Souffleur - Petites Anses - Anse Petite Rivière. Les autres plages pourront être suivies 1 jour sur 2 : Plage à Galets (l'échelle) - Plage de l'aérodrome - Plage à Fan Fan - Pointe de Montreuil - Baie Mahault - Plages de la RNN de la Désirade.



Le financement de 2550€ a été alloué par l'ONF en qualité d'animateur du plan national d'actions tortues marines. Les crédits gérés par l'ONF proviennent du FEDER, de la Région Guadeloupe et de la DEAL. L'association Titè a mis à disposition ces moyens généraux pour mener cette action (logement sur La Désirade, véhicule, bureau avec une connexion Internet et le téléphone, ordinateur avec logiciel tableur, GPS).

Le temps total estimé pour réaliser cette mission par la salariée est de 210 heures, soit en moyenne 6 heures par jour. Lors de l'élaboration du suivi nous avons sous-estimé le temps nécessaire et avons obtenu un financement pour 4 par jour. La collaboration avec les associations du réseau a été encouragée. Thierry Guthmuller, expert tortues marines Kap Natirel et bénévole Titè, est venu 7 jours aider aux comptages traces. 6 bénévoles se sont impliquées, dont 4 résidant à La Désirade et ont réalisé quelques suivis en dehors des 3 périodes prévues dans le marché public.

Résultats du suivi : 253 comptages traces et 3 suivis de nuit ont été réalisés. 170 activités ont été comptabilisées dont 98 de tortue imbriquée avec 45 pontes supposées et 72 de tortue verte avec 23 pontes supposées. Les données ont été intégrées à la base de données gérées par l'ONF.

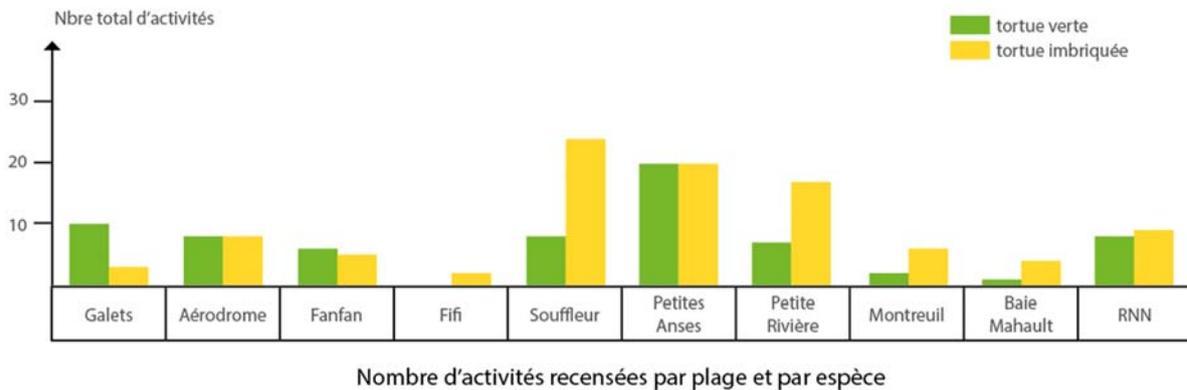


Figure 6 : Nombre d'activités de ponte de tortues marines par plage sur la Désirade (Année 2019)

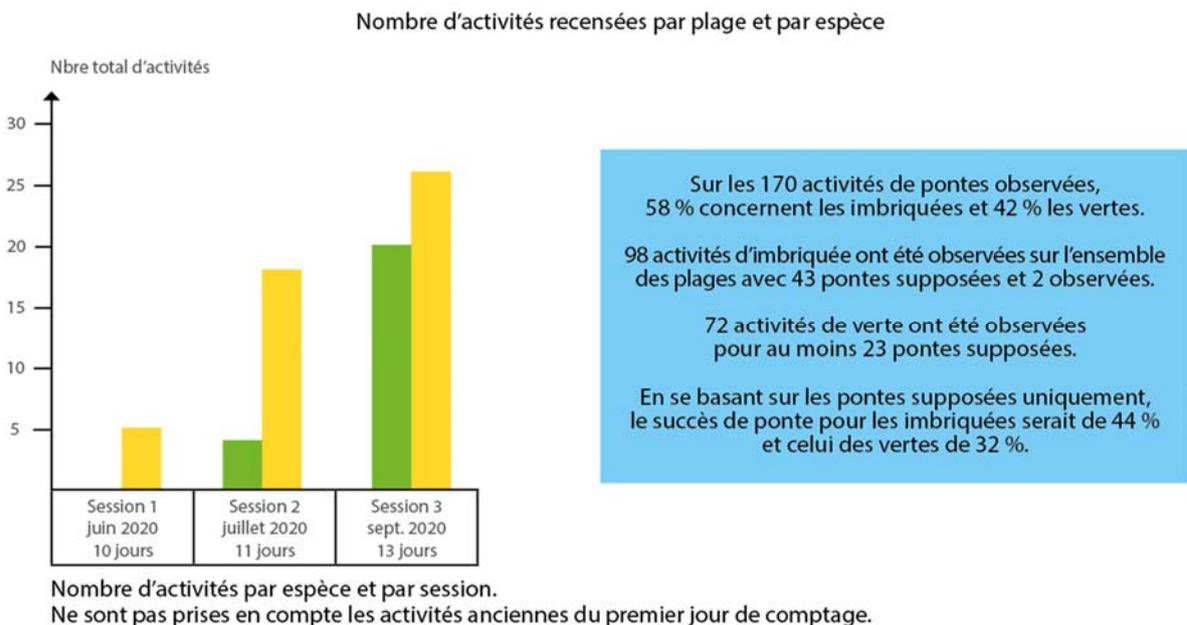


Figure 7 : Nombre d'activités de ponte de tortues marines par session de suivi (Année 2019)

SE 13 : Recenser les échouages

Un échouage de tortue verte juvénile a été observé sur la Plage à Fan fan. La tortue été morte. Elle a disparu avant le diagnostic pour évaluer la cause de mortalité.

Un cas de désorientation de nouveau-nés tortues vertes a été constaté sur Fan fan (environ 20 morts). Une femelle imbriquée a également été désorientée sur le souffleur, elle a pu regagner la mer seule après avoir traversé la route.

De nombreuses traces ont été volontairement dissimulées et des cas de braconnage ont été constatés. Un premier diagnostic des plages a été effectué, relevant de nombreuses menaces sur l'habitat : circulation de véhicules sur la plage, coupe de la végétation, feux, prélèvements de sable, lumières (désorientation de nouveau-nés et d'une femelle adulte constatées), érosion, pollutions.

2. Objectif 2 : Protection et conservation des espaces et des espèces protégés

2.1 protéger et conserver les milieux terrestres

2.1.1 TE 01 : Nettoyage des sites

Le site étant situé en bord de mer, de nombreux déchets, le plus souvent apportés par la mer, s'accumulent sur les plages. Afin d'offrir un site accueillant, le personnel de la réserve fait régulièrement des opérations de nettoyage durant ses missions avec l'appui des bénévoles.

La salle d'exposition est également entretenue, ainsi que l'ensemble de la signalétique de la réserve.

L'école de la mer de Guadeloupe organisait la 14^e édition de la Journée régionale de nettoyage des plages et fonds marins. Les équipes des réserves naturelles n'ont pas manqué d'apporter leur aide à cette action éco-citoyenne qui a pour objectif de ramasser le plus de déchets possibles sur les plages et sous l'eau. À La Désirade, durant le week-end du 12 et 13 octobre, notre équipe a collecté et jeté en déchetterie une quantité importante de déchets.

Sur La Désirade, l'équipe était composée de deux écovolontaires, et deux membres de l'équipe des réserves naturelles. Ce sont 15 sacs poubelles (dont 7 de 100L et le reste de 50L) de déchets qui ont été ramassés sur les 2 jours. La grande majorité des déchets sont des rejets de la mer et par conséquent du matériel de pêche. Plusieurs objets n'ont pas pu être ramassés faute de moyen, notamment des casiers de pêche ou des cordes coincés sous les enrochements. Leurs emplacements ont été notés afin de procéder plus tard à leur enlèvement.

2.1.2 AD 05 : Mise en défens de parcelles

Deux enclos de 36 m² ont été mis en place sur la Pointe Mancenillier en 2015. Ces aménagements ont fait l'objet d'un entretien.

Situation en 2015

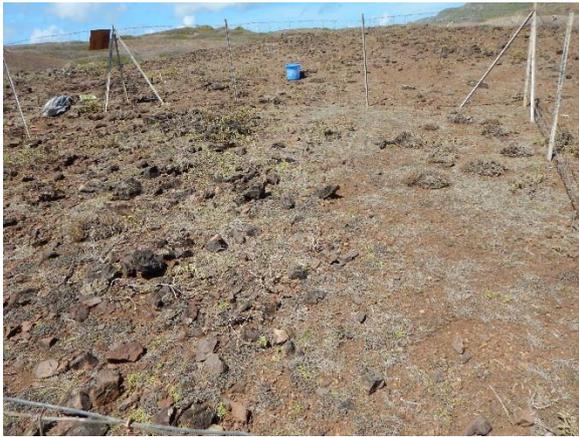


Figure 8 : Photo de l'enclos 1 en 2015. Source : RN

Situation en 2019



Figure 9 : Photo de l'enclos 1 en 2019. Source : RN



Figure 10 : Photo de l'enclos 2 en 2015. Source : RN



Figure 11 : Photo de l'enclos 2 en 2019. Source : RN

Le cercle rouge vous montre le même *Melocactus intortus* en 2015 et 2019. Les enclos le protégeant l'ont aidé à bien se développer au cours de ces quatre années.



Figure 12 : Photo d'un panneau de la réserve naturelle rappelant la réglementation en vigueur. Source : J-Ph. Vantighem

2.2 Assurer la conservation des espèces protégées

2.2.1 SE 20 : Mise en défens de *Melocactus intortus*

Afin de maintenir les *Melocactus* sous bonne protection, les enclos sont régulièrement changés, élargis ou réparés. Il existe plusieurs motifs de changement : le cactus grandit et se trouve à l'étroit dans l'enclos (changement ou élargissement de l'enclos), l'enclos se fragilise par le vent et l'air salé qui corrode le fer, l'enclos est cassé lors de manipulation ou encore les enclos sont déplacés et doivent être remis en place. Depuis, nous testons des enclos en plastique (grillage plastique utilisé pour les nasses de pêcheurs).



Ce sont lors des patrouilles ou des suivis des *Melocactus* que sont constatés ces problèmes. Ils sont alors remontés à toute l'équipe qui ensuite se charge de mettre en état les enclos concernés. Le suivi de l'état des cloches est réalisé au moins une fois par an lors du suivi des *Melocactus intortus*. Pour chaque enclos, nous renseignons l'état de l'enclos sur TDS (Terminal De Saisi), à savoir : « Bon », « Changer », « Elargir », « Réparer » ou « Enlever ».

Photo 13: *Melocactus* 118 nouvellement protégé en 2019. Source : RN

Fin 2018, lors du suivi, ce sont 17 enclos qui ont été ciblés pour une intervention en 2019. 6 à réparer, 2 à changer et 9 à élargir.

par les cabris.

Cela contribue à leur protection face aux cabris qui sont friands de ces cactées. Aucun *Melocactus* protégé n'a été jusqu'alors prédaté

Ces enclos n'évitent malheureusement pas les vols de *Melocactus* que nous rencontrons chaque année.

2.2.2 PO 02 : surveiller l'introduction de l'Iguane commun et PO 03 : Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives

L'iguane des Petites Antilles est classé en danger critique d'extinction par l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UICN). Le territoire de cet endémique de l'arc antillais se réduit d'année en année. La Désirade et les îles de Petite Terre concentrent les dernières populations viables de

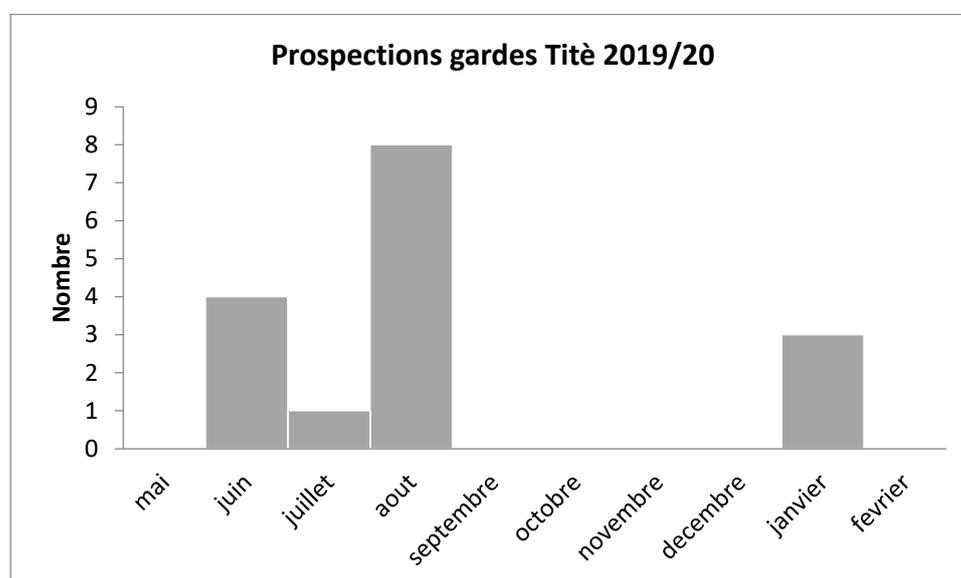
l'archipel guadeloupéen. Mais depuis 2017, celles-ci sont aussi menacées par l'arrivée d'iguanes communs.

Dans le cadre du plan national d'actions Iguanes des Petites Antilles, le personnel de l'association Titè participe à la lutte contre l'Iguane commun sur la Désirade aux côtés des autres acteurs du PNA. Une convention financière de 15 000€ lie l'association Titè et l'ONF sur la période du 1/04/19 au 31/12/19

Un réseau se construit en étroite collaboration avec la population de Désirade a permis de remonter des signalements d'iguanes hybridés.

A partir de signalements, les gardes de l'Association Titè se sont organisés pour réaliser des tournées de prospections pendant leurs missions à Désirade. Entre mai 2019 et février 2020, 16 sorties ont ainsi été effectuées pour un total de 23 heures de recherches.

Cet effort de recherche a contribué à la capture d'un iguane hybride adulte sur cette même période. Le reste du temps a été consacré à la vérification de signalements.



3. Objectif 3 : Communication et éducation à l'environnement

3.1 Diffuser les missions et actions de la réserve et de son patrimoine

3.1.1 PI 06 : Actualiser le site internet

Un nouveau site internet regroupant les deux réserves naturelles a été mis en place en 2017. Ce site a pour objet de porter à la connaissance du public les actions engagées dans les réserves naturelles et de mettre en ligne les études et les bilans des inventaires naturalistes. On y trouve aussi toutes sortes de documents pratiques comme les bulletins d'adhésion à l'association ou les fiches d'informations pour les bénévoles.

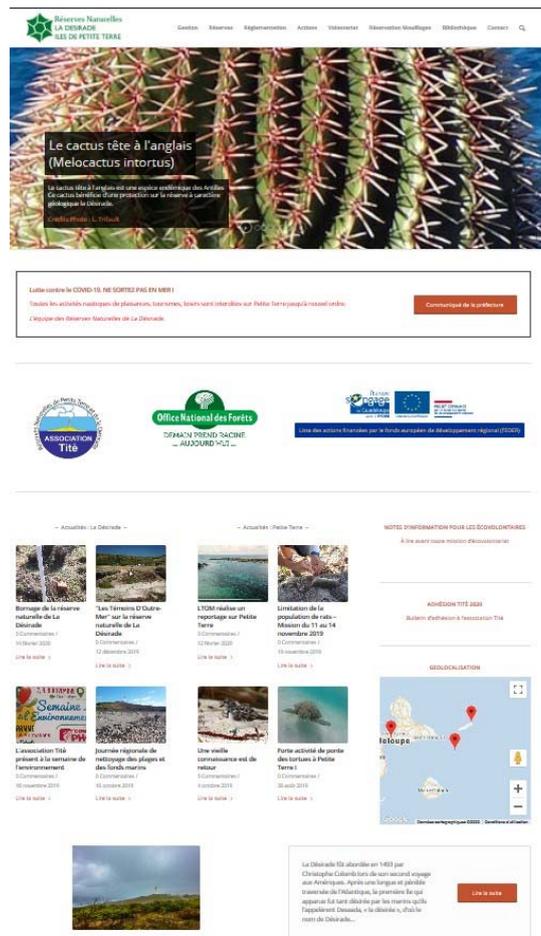


Figure 14 : Capture d'écran de la page d'accueil du site de la réserve naturelle - Source : RN

3.1.2 PI 08 communiquer auprès de médias.

Il y a eu une intervention radio (Guadeloupe la 1^{ère}, émission C'est Naturel) pour parler de la problématique de conservation du Cactus Tête à l'Anglais.

Un reportage TV pour France Ô (LTOM) a été tourné en septembre 2019 pour présenter le métier de garde de la réserve naturelle de la Désirade (Jean-Claude LALANNE et Julien ATHANASE).

3.2 Poursuivre l'éducation à l'environnement

PI 13 : Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations

Au cours de la matinée du 6 février 2019, une visite de la réserve naturelle de Désirade a été proposée à un groupe de 19 personnes dont 6 d'entre eux étaient originaires de Bulgarie et de Roumanie. Cette visite a été inscrite dans le cadre du programme ERASMUS+ où les membres des écoles bulgares et roumaines étaient en visite à Désirade. Composé aussi de 8 enseignants de Désirade (maternelle et élémentaire), des personnes encadrant l'échange et d'une traductrice originaire de Désirade, le groupe a parcouru la réserve avec une visite allant du site de la cotonnerie jusqu'à la station météorologique. Ils ont pu découvrir les affleurements géologiques du site de Baie-Mahault ainsi que ceux constituant le littoral jusqu'au phare. Tout au long de la visite, des explications ont été faites sur les actions ayant lieu sur la réserve, ses origines, sur la faune, la flore, l'histoire de la station météorologique et en bonus le plaisir d'apercevoir la présence d'une baleine en toute fin de visite.

Le 12/04, une intervention auprès d'acteurs du tourisme de la CARL et le 15/07 c'est une classe qui a été accueillie sur la réserve pour une découverte de la faune et de la flore.

Focus Iguane : Au cours de l'année 2019, l'Association Titè a pu mener plusieurs actions de sensibilisation et de formation du public désiradien aux problématiques de l'iguane commun. Deux sessions de formation à la reconnaissance et à la capture au lasso et à la main d'iguane commun ont été organisées les 18/12/19 et 28/02/20. 16 participants ont ainsi pu être initiés à ces manipulations. C'est ce vivier qui devrait constituer les bénévoles actifs du réseau de veille de la Désirade.

En octobre 2019, les élèves de l'école primaire du bourg ainsi que des adhérents de l'Association Soleil et Vie ont réactualisé leurs connaissances concernant les réflexes à avoir en cas d'observation d'un iguane à la queue rayée à Désirade.

En janvier 2020, ce sont les enfants fréquentant l'OMCS qui ont été formés à la capture d'iguane au lasso.



Figure 15 : Formation à la capture des Iguanes



Figure 16 : Action de sensibilisation

4. Objectif 4 : Optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions

4.1 Poursuivre la formation du personnel

PO 05 : assurer la formation juridique, commissionnement et assermentation

En 2019, Alain SAINT-AURET a suivi les deux modules de formation pour le commissionnement réserve naturelle, espace maritime et Eric DELCROIX uniquement le module 2. Cette formation permet d'acquérir des compétences pour pouvoir verbaliser au titre du 9 du code rural des pêches maritimes.

AD 05 et AD06 : assurer la formation technique (plongée, navigation, secourisme)

Eric Delcroix et Alain SAINT-AURET ont fait le recyclage du PSE1 et sont donc à jour au niveau du secourisme.

Joël BERCHEL aux formations CRO et Médical 1.

Toutes les formations font l'objet d'une prise en charge d'une partie des coûts par unification.

4.2 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation en vigueur

PO 01 : Assurer les tournées de surveillance et PO 04 : Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire



En 2019, il y a 157 jours-hommes réalisés sur la réserve naturelle de la Désirade et une présence sur 131 jours (36% des jours de l'année). Les missions sont menées généralement seul sauf pour les missions où il y a des travaux importants ou des missions spéciales en police. Un agent est affecté à La Désirade à raison de 12 à 15j par mois à tour de rôle.

Nous estimons que 60% du temps de présence sur La Désirade est consacré à la surveillance, il y a donc en 2019, 94 jours-hommes en matière de police.

En 2019, il n'y a eu aucune procédure de rédigée Les agents font essentiellement de la prévention et de l'information sur la réserve.

En septembre 2019, une journée d'échange a été faite avec les gendarmes de la Désirade afin d'échanger sur nos problématiques environnementales pour les associer à la recherche d'infractions. Cette journée a été également l'occasion d'échanger sur les modalités et le cadre des auditions libres.

Figure 17 : Photo de mission de surveillance par un agent de la réserve. Source : J-Ph. Vantighem/Ass. Les Sternes

Les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

Divagation des animaux d'élevage (nécessité d'acquiescer un téléobjectif).

Circulation des véhicules en espaces naturels.

Vol de cactus tête à l'anglais.

Nourrissage et manipulation des Iguanes des Petites Antilles.

Prélèvement de sable. Suite à ce constat sur la plage Devan Y Bon, la mise en défens avec des blocs rocheux a été renforcé.

Au 31 décembre 2019, l'association Titè compte 4 agents commissionnés et assermentés

Chef de commissionnement	Nombre d'agents	Zone géographique
Réserve Naturelle espace terrestre (Code de l'environnement)	4	Les réserves naturelles de la Petite Terre et de la Désirade
Réserve Naturelle espace terrestre (Code rural et de la pêche maritime)	1	Guadeloupe
Patrimoine naturel (faune et flore protégée, géologie)	3	Guadeloupe
	1	Les réserves naturelles de la Petite Terre et de la Désirade
Circulation des véhicules en espaces naturels	3	Guadeloupe
	1	Les réserves naturelles de la Petite Terre et de la Désirade
Garde du littoral	2	Les terrains du conservatoire du littoral sur la Guadeloupe et le DPM des réserves
	1	Le DPM des réserves

Tableau 2 : chefs de commissionnement selon les agents. Source : RN



Figure 18 : caprins et ovnis en divagation sur la réserve (source RN)



Figure 19 : Trave de véhicule sur une plage de la réserve (source RN)

Les ovins et caprins sur la réserve naturelle de la Désirade et plus généralement dans les espaces naturels de l'île impactent fortement la végétation, dont des espèces protégées, ainsi que les sols. La gestion de cette problématique doit passer par un véritable travail avec les éleveurs, les propriétaires, les services de l'État, la commune, l'INRA, les gestionnaires d'espaces protégés. En 2019, aucune action n'a été menée sur cette problématique.

S'impliquer sur ce dossier nécessite qu'une personne au sein de l'équipe des cogestionnaires consacre une part importante de son temps de travail pour nouer du lien avec les acteurs du territoire et de la filière et dynamiser des projets pour gérer cette problématique (AD 06).

A ce jour, un seul éleveur qui laisse ses animaux divaguer a été identifié.

AD 04 : renforcer l'équipe de surveillance avec les écovolontaires

La mobilisation des écovolontaires sur la Désirade est moins fréquente sur la Désirade que sur la Petite Terre. Elle est faite et généralement lors de chantiers spécifiques de nettoyage sur la réserve ou d'autres espaces naturels de la Désirade. En 2019, il y a eu 61 jours de bénévoles réalisés.

4.3 Assurer le suivi administratif et financier de la réserve

AD 15 : Rédiger et publier des rapports et compte rendus

Le site internet est régulièrement mis à jour. Les rapports et comptes rendus scientifiques y sont publiés dans une rubrique dédiée. Le rapport d'activité de 2018 a été validé en comité consultatif en juin 2019.

AD 16 : Assurer le financement de la réserve et rechercher des financements et AD 17 assurer le suivi administratif de la réserve et AD 18 recherche d'autres financements.

Ces tâches sont principalement gérées par Eric DELCROIX et René DUMONT. En 2019 le financement de la réserve a été assuré par la subvention du ministère (75 150€), la TPM a été suspendue. En effet, l'armateur qui devait collecter la TPM et la reverser aux douanes a profité d'une faille dans la rédaction de l'arrêté qui fixait la RNN de la Désirade comme bénéficiaire de la TPM. En effet, le port de la Désirade ne dessert pas directement la RNN, il devait donc être explicitement mentionné dans l'arrêté le nom du port à côté de l'espace naturel bénéficiant de la TPM. Des démarches ont été entreprises par le conservateur et la DEAL auprès du ministère pour modifier l'arrêté. L'absence de reversement de la TPM impacte fortement le budget de la réserve.

En 2019, afin de contribuer à la mise en place d'actions prévues dans le plan de gestion :

- Lutter contre l'Iguane commun (PO 02 et PO 03)
- Participer aux actions du PNA Iguane des Petites Antilles (AD 23)
- Améliorer les connaissances sur les tortues marines (SE 12 et SE 13)

des financements complémentaires ont été recherchés en 2019

- 15000€ pour la lutte Iguane commun (01/04/19 au 31/04/19). (Source ONF)
- 20 250€ pour la restauration de l'habitat de l'iguane des Petites Antilles sur la Pointe des Colibris (financement sur 24 mois 2019-2020) (source AFB dans le cadre d'un projet porté avec l'ONF)
- 2550€ pour le suivi des pontes de tortues marines (prestation pour l'ONF)
- 54 424€ pour un projet de dynamisation d'un réseau d'acteurs sur la Désirade pour la conservation des tortues marines (financement sur 24 mois à compter du 21/10/2019) (Source OFB)

Pour mener à bien ces projets Sylvie LOIAL a été recrutée sur une période de 10 mois à temps plein à compter du 01/05 (Lutte Iguane et Pointe des Colibris), Alexandra LE MOAL a été recrutée en CDD à temps partiel pour assurer le suivi des pontes entre juin et septembre.

La gestion du planning est assurée par le chargé de mission Titè, comme tout le volet social et comptable de l'association en lien avec l'expert-comptable et le conservateur.

AD 20 Plan de gestion

Lors de l'envoi du plan de gestion pour instruction par le CNPN, le ministère en charge de l'environnement a demandé une réécriture du document du fait de la modification de la méthodologie entrée en vigueur à la date du 1^{er} janvier 2018.

Le bureau d'étude Ardops Environnement a été mandaté afin de proposer une nouvelle version de ce document. Un financement de 6510€ de la DEAL a été obtenu par l'association Titè pour financer ce travail. En 2019, le tableau de bord a été validé par l'équipe de cogestion. Le document devrait être livrée au premier semestre 2020.

5. Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale

5.1 Renforcer l'implication dans les projets de coopération au niveau local

AD 23 Participer au plan d'actions iguanes

Le Plan National d'Actions en vue du rétablissement de l'Iguane des Petites Antilles prévoit l'amélioration de la conservation de l'habitat de l'espèce. Le projet de restauration de la Pointe des Colibris à l'ouest de la Désirade répond à cet objectif. L'Association Titè a été partie prenante de la concertation nécessaire pour installer des enclos de régénération pour l'habitat de l'importante population d'iguanes de la Pointe des Colibris. Ces effectifs sont pourtant en régression depuis plusieurs années. Pour expliquer le phénomène et y apporter des réponses, l'Association Titè en collaboration avec l'ONF a mené des actions de suivis de la mortalité des iguanes des Petites Antilles y compris par piège photographique. La mortalité routière est documentée par l'intermédiaire du protocole suivant.

Protocole suivi de la mortalité routière

Chaque trimestre, une semaine de suivi journalier est programmé sur la route principale de l'île, du lundi au vendredi en choisissant deux semaines avec de fortes affluences de visiteurs à Désirade.

En voiture, l'opérateur part de la pointe Colibri pour arriver au site de la météo. A vitesse réduite, il balaye des yeux la route et ses bas-côtés.

Si un iguane mort est observé, les données suivantes sont collectées :

Date	Observateur	Observations	Espèce	Puce	Sexe	Stade	cause mortalité	Localisation	
								Long	Lat

Entre ces suivis intensifs trimestriels, les données ponctuelles remontées par les agents ONF, les gardes de l'Association Titè et les bénévoles sont aussi consignées.

Analyse des données :

Cartographie et temporalité des données (à venir).

AD 24 : Participer au plan d'actions tortues marines

La réserve à participer au comité de pilotage et aux ateliers techniques des PNA tortues marines.

Prévisions et objectifs pour 2020



1. Objectif 1 : Suivre la connaissance sur les espaces et espèces protégées

- Mettre en place un protocole de suivi de l'évolution de certains affleurements.
- Accompagner les projets de recherche.
- Poursuivre le suivi des cactus protégés.
- Mise en place d'un protocole pour le suivi de zones protégées (enclos de régénération).
- Poursuivre les suivis ornithologiques.
- Mise en place du protocole de suivi des pontes de tortues marines sur la Désirade.
- Poursuivre le suivi des lépidoptères de la Désirade.
- Étudier la végétation de la réserve et cartographie.
- Étudier les invertébrés de la réserve.

2. Objectif 2 : Protection et conservation des espaces et des espèces

- Former les prestataires touristiques (notamment dans le cadre du projet de la Pointe des Colibris et du réseau tortues marines Désirade).
- Poursuivre les tournées de surveillance en priorisant la circulation des véhicules en espaces naturels et les prélèvements de cactus.
- Poursuivre l'entretien des sites.
- Augmenter le nombre de parcelles en défens.
- Réaliser un état des lieux concernant les ovins et caprins en divagation.
- Entretenir mes mises en défens des cactus.
- Surveiller l'introduction de l'Iguane commun et organiser sa lutte.

3. Objectif 3 : Communication et éducation à l'environnement

- Projet de sentier multimédia.

Proposer à la municipalité de La Désirade la réalisation d'un sentier multimédia incluant une découverte de la réserve naturelle ainsi que d'autres sites d'intérêt historique qui pourraient être valorisés à Baie-Mahault comme les vestiges de la cotonnerie, le phare ou l'ancienne station météo.

Il serait souhaitable qu'un partenariat puisse être signé avec la municipalité, l'ONF et l'association Titè afin de mobiliser des moyens financiers nécessaires mais aussi d'assurer la cohérence dans les actions qui viseraient à développer l'attractivité touristique de l'île.

- Actualiser le site internet. Mettre à jour de manière régulière 2 fois par mois l'actualité de la réserve géologique.
- Faire un bilan de la signalétique sur la réserve et la restaurer.
- Accueillir les projets de sensibilisation et de communication.

4. Objectif 4 : Optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions

- Faire valider le plan de gestion par le CNPN.
- Renforcer la coopération avec les éleveurs.
- Entretien du bornage.
- Renforcer l'équipe avec le recrutement du conservateur et des stagiaires.
- Mobiliser les bénévoles sur les différentes actions (dont projets lutte Iguane commun et tortues marines).
- Remise en place de la TPM.

5. Objectif 5 : Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale

- La réserve participera à l'animation du réseau tortues marines dans le cadre du Plan National d'Actions tortue marine.
- Renforcer l'implication dans les Plan National d'Actions Iguane des Petites Antilles. L'équipe de la réserve s'impliquera aux côtés de l'ONF et des éco-volontaires dans les missions de surveillance et de recherche de l'Iguane commun selon le planning mis en place.

6. Prévision du budget 2020

Budget Réserve Naturelle de DÉSIRADE

 Association :
Exercice 2020

Date de début : 01/01/2020

Date de fin :

31/12/2020

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽¹⁾			PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽¹⁾		
	Réserve de la Désirade	Lutte Iguane et Pointe Colibri	AFB Tortues		Réserve de la Désirade	Lutte Iguane et Pointe Colibri	AFB Tortues
60 – Achats				70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
Achats d'études et de prestations de services	6 000 €	0 €		Marchandises			
Achats non stockés de matières et fournitures				Prestation de services		5 219 €	
Fournitures non stockables (combustibles)	720 €	250 €		Produits des activités annexes			
Fournitures d'entretien et petit équipement		100 €	96 €	Billetterie			
Fournitures administratives	600 €	0 €	478 €	74 – Subventions d'exploitation			
Autres fournitures	3 000 €	0 €		Etat: DEAL	75 150 €	33 707 €	
Prestations	14 000 €	600 €	5 347 €	OFB			28 044 €
61 – Services extérieurs				Région(s):			
Sous-traitance générale				Département(s):			
Locations	5 400 €	0 €		Communes(s):			
Entretien et réparation				Organismes sociaux (à détailler):			
Assurance	2 000 €	0 €		Fonds européens			
Documentation			957 €	CNASEA (emplois aidés)			
Divers				Autres recettes			
62 – Autres services extérieurs							
Rémunérations Intermédiaires et honoraires	3 600 €	0 €		75 – Autres produits de gestion courante			
Publicité, publication		350 €	980 €	Cotisations	375 €		
Déplacements, missions, réceptions	2 873 €	1 900 €	3 258 €	Autres recettes			
Frais postaux et de télécommunications	1 030 €	400 €	830 €	76 – Produits financiers			
Services bancaires, autres	250 €	0 €		77 – Produits exceptionnels			
63 – Impôts et taxes				Sur opération de gestion			
Impôts et taxes sur rémunération	636 €	500 €	316 €	Sur exercices antérieurs			
Autres impôts et taxes				78 – Reprises sur amortissements et provisions			
64 – Charges de personnel							
Rémunération des personnels	27 666 €	23 791 €	13 731 €	87 – Contributions volontaires en nature			
Charges sociales	4 294 €	3 555 €	2 052 €	Bénévolat	6 179 €		1 661 €
Autres charges de personnel	2 260 €	7 480 €		Prestations en nature			
65 – Autres charges de gestion courante				Dons en nature			
66 – Charges financières				TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES			
67 – Charges exceptionnelles				TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS			
68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)	1 196 €	0 €	0 €				
86 – Emplois des contributions volontaires en nature							
Secours en nature				TOTAL DES CHARGES	81 704 €	38 926 €	29 705 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				TOTAL DES PRODUITS	81 704 €	38 926 €	29 705 €
Personnel bénévole	6 179 €	0 €	1 661 €				

⁽¹⁾ ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽²⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

Table des annexes



1 – Compte rendu de la réunion du Comité Consultatif de la Réserve Nationale de Désirade p.27



**Compte rendu de la réunion du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle à
caractère géologique de La Désirade**

-
Le 26 juin 2019

Le comité consultatif de la réserve naturelle caractère géologique de La Désirade s'est réuni le mercredi 26 juin 2019 à 11h45 à la Sous-Préfecture de Pointe à Pitre, sous la présidence de M. Jean Michel Jumez Sous-Préfet de Pointe à Pitre.

Liste des personnes présentes :

BARRE Nicolas	Association AEVA
CABRERA Claudine	Expert-Comptable pour l'association Titè
DUMONT René	ONF – conservateur des RNN de La Désirade
FAUCHER Pascale	DEAL
FILLEAU Jérôme	Association des croisiéristes de Petite Terre
JUMEZ Jean Michel	Sous-Préfet de Pointe à Pitre
LE LOC'H Sophie	Animatrice des PNA Iguane des P.A et Tortues marines

Personnes excusées	
LEBRAVE Raoul	Président association Titè
ROUSTEAU Alain	Université des Antilles
DULORMNE Maguy	Université des Antilles
GROLLEAU Anthony	ONCFS
LEBLOND Gilles	Président du CSRPN
Le Président	Comité régional des pêches maritimes
ANGIN Baptiste	ASFA



À 11h45 JM. Jumez ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de la réunion du 18 juillet 2018

Ce document est approuvé à l'unanimité sans observation.

2. Présentation des actions 2018

R. Dumont rappelle que le comité consultatif a acté le fait que les actions visant les espèces protégées ou ayant une forte valeur patrimoniale qui sont programmées dans le cadre du plan de gestion de la réserve puissent être réalisées par l'équipe de la réserve sur l'ensemble de l'île de La Désirade.

Suivi des mélocactus intortus, un inventaire des individus existants dans la réserve a été réalisé et fait l'objet d'une protection individuelle grâce à une cloche grillagée.

Suivi des oiseaux nicheurs et migrateurs

L'association Amazona et un bureau d'études Levesque Birding Enterprise sont chargées de réaliser les suivis réguliers pour les espèces suivantes :

-  Suivi de la reproduction de la Petite Sterne, de l'Huitrier d'Amérique et l'Echasse d'Amérique
-  Suivi de l'ensemble de l'avifaune sur la réserve et dans les salines
-  Suivi des oiseaux marins nicheurs
-  Suivi temporel des oiseaux communs

Un document de synthèse dénommé « L'avifaune de La Désirade » faisant le bilan des suivis ornithologique de pour la période 2016-2018 a été rédigé il est disponible sur le site de la réserve.

S. Le Loc'h qui intervient en tant qu'animatrice du PNA Iguane des Petites Antilles (IPA) explique les enjeux de la lutte contre l'Iguane commun rappelle que l'hybridation entre les 2 espèces Iguane commun (IC) et Iguane des petites Antilles est une des principale causes de la disparition de l'IPA.

Avec Petite Terre l'île de La Désirade est un hot spot de la préservation de cette espèce.

Une veille constante est réalisée afin d'éviter la propagation de l'IC. En 2016 une première observation d'IC a été faite. En mai 2019 on comptabilise 15 observations d'IC ou d'hybride et 14 individus ont été capturés et retirés du territoire. Il faut noter que le périmètre d'observation est restreint et se situe à proximité du port où accoste la barge qui livre les marchandises.

N Barré s'étonne que le chantier concernant l'installation de nouvelles éoliennes a été réalisé sans que les instances comme le CSRPN ne soient informées. Le constat a été fait que ce



chantier a impacté de manière sensible les espaces naturels, aussi bien lors de la réalisation des plateformes d'installation des mâts et que lors de l'élargissement du chemin d'accès permettant aux engins d'accéder au plateau. Certaines espèces patrimoniales, notamment des orchidées ont été détruite lors des terrassements ainsi que la végétation arbustive présente sur le site.

P. Faucher indique n'avoir pas eu connaissance du dossier d'impact concernant l'ouverture de ce chantier sans doute du fait qu'il s'agissait du remplacement d'anciennes éoliennes.

JM Jumez dit qu'il faut regarder de plus près les obligations du promoteur sur ses obligations dans le cadre de ce chantier.

J Filleau intervient afin d'obtenir des informations sur le dossier sargasses.

JM Jumez indique qu'il s'agit d'un sujet sensible sur la plupart des communes de Guadeloupe et que malheureusement les bonnes conditions d'épandage sont souvent difficiles à réunir notamment sur la commune de La Désirade car il y a peu de terrains disponibles.

P. Faucher indique qu'une solution serait envisageable à proximité de la piste de l'aéroport sous réserve de l'accord de la DGAC.

Communication et éducation à l'environnement

Un nouveau site internet pour la réserve géologique et la réserve de Petite Terre a été réalisé afin de mieux communiquer et de mettre à la disposition du public les comptes rendus d'activité et les suivis scientifiques : www.reservesdesiradepetiteterre.com.

Des interventions ont réalisées auprès des scolaires de La Désirade école primaire et collège à la demande des enseignants.

De même l'équipe de la réserve répond aux sollicitations du public adulte lors des manifestations (fête à cabrits, fête des marins,...) ou à la demande d'associations.

C. Cabrera fait une présentation des budgets 2018 et prévisionnel 2019.

Une discussion s'engage sur les éléments à prendre en compte et notamment les conventions concernant la lutte Iguane commun et aménagement de la Pointe Colibri qui n'apparaissent pas dans les bilans, ni dans le prévisionnel.

R. Dumont précise qu'il considère que ces actions étant hors réserve elles n'impactent qu'à la marge le rapport d'activité de la réserve en temps de mise à disposition du personnel de Titè mais aucunement en matière financière. Les intégrer au budget ne refléterait la réalité de l'activité au sein de la réserve naturelle de La Désirade

JM. Jumez demande à ce qu'un point soit fait sur ce sujet et que des principes comptables soient arrêtés.

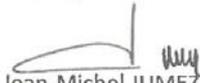


Décision suite à la tenue du comité consultatif

Après un échange avec Pascale Faucher de la Deal, le 2 juillet il est acté que seules les subventions affectées directement aux actions propres à la réserve seront intégrées au compte rendu de l'exécution du budget. Les actions hors réserve (réseau tortues marines, suivis Iguane commun et aménagement de la Pointe Colibri) feront l'objet d'un compte rendu séparé.

L'assemblée ayant épuisé l'ordre du jour, la réunion est levée à 13h10.

Le Sous-préfet de Pointe à Pitre,


Jean-Michel JUMEZ